

HISTOIRE PROBLÉMATISÉE DU MONDE CONTEMPORAIN

15 dissertations intégralement rédigées

XIX^e - XXI^e siècles

Alexandre Marchant

PERSPECTIVES

ellipses

La France est-elle une puissance impérialiste (1870-1918) ?

Définition des termes et problématisation. On peut définir la **puissance** comme un État qui se distingue des autres par son poids (territoire, population, économie) et les moyens à sa disposition (militaires, diplomatiques, économiques) pour exercer une influence durable sur les autres, voisins ou à l'échelle du monde. L'**impérialisme** est le processus par lequel un État impose sa domination sur d'autres. Ce phénomène est d'essence politique (militaire, diplomatique) et/ou économique. Le xix^e siècle est le siècle des impérialismes des grandes puissances européennes qui imposent leur domination, leurs produits, leurs capitaux à d'autres régions du monde (Asie, Afrique, Amérique latine). L'impérialisme peut passer par la colonisation, qui transforme les États soumis en colonies d'administration directe ou en protectorats, mais aussi par l'obtention de priviléges économiques ou de concessions, comme en Chine au lendemain de la première guerre de l'Opium (1839-1842), par l'accès aux ressources naturelles qui en sont pillées, ou encore par l'ouverture (souvent forcée) de nouveaux marchés pour les produits manufacturés issus de la grande puissance commerciale dominatrice. La **France** est un État-Nation qui a un régime républicain à partir de septembre 1870, mais avec des hésitations encore pendant toute la décennie 1870 quant à la possibilité d'une restauration monarchique. Le terme renvoie en priorité aux gouvernements qui assument une certaine position en termes de politique étrangère. En cela, il invite déjà à préciser le regard : le processus impérialiste (s'il est constaté) est-il de la responsabilité directe des gouvernements ou pourrait-il venir d'initiatives privées (explorations, missions commerciales) qui mettraient ensuite l'État devant le fait accompli ?

Point de vigilance méthodologique. Un sujet formulé sous forme de question invite toujours à une réponse nuancée : « Oui, mais » ou « Non, mais ». Il s'agit de savoir ici si la France a les atouts ou non d'une grande puissance impérialiste et s'il y a une volonté impérialiste de la part de l'État (et si oui, est-elle continue sur toute la période d'étude ?). Le point

de comparaison – mais notons que le sujet n'est pas en lui-même comparatif – serait le Royaume-Uni ou l'Allemagne, voire la Belgique sur le plan de la compétition coloniale. Attention à ne pas limiter le sujet à la seule politique étrangère (ou pire encore coloniale) quand bien même il s'agit d'une dimension centrale du questionnement : l'impérialisme étant aussi un processus de nature économique (recherche de ressources et de marchés), il faudra évoquer l'état général de l'économie française. Autrement dit, cette dernière a-t-elle l'ossature économique suffisante pour se projeter durablement à l'étranger et y chercher des sources de profit (comme le Royaume-Uni, puissance économique dominante du XIX^e siècle, qui a besoin d'étendre sans cesse ses marchés pour surseoir à la crise latente de surproduction) ?

Problématique • La France a-t-elle les moyens, tant politiques et militaires qu'économiques et financiers, d'une ambition impériale entre 1870 et 1916 ? Y a-t-il un réel projet impérialiste de la France, formulé par ses élites, et porté jusqu'au sommet de l'État ? Quelles sont les multiples conséquences de cette éventuelle projection impérialiste dans le monde ?

Cadrage chronologique • 1870 est l'année de la guerre franco-prussienne, déclenchée à l'initiative de la France et perdue en début d'année suivante. Une France envahie, vaincue, humiliée et amputée d'une partie de son territoire peut-elle correspondre à une puissance impérialiste ? En 1918, la Grande Guerre s'achève. Bien que guerre mondiale, le principal front s'est enlisé sur le territoire français. Dans cette guerre qui passe souvent pour avoir été déclenchée directement par les rivalités entre impérialismes européens, la France n'est nullement l'agresseur : elle est une victime et doit repousser une violente invasion (allemande) lancée à l'été 1914, avec l'aide de son (récent) allié britannique qui lui a pris les devants en débarquant rapidement sur le continent. Le raisonnement sur les bornes nous amène à nuancer le sujet et à constater d'emblée de sérieuses limites au statut de puissance impérialiste. Et nous invite à réfléchir par-delà la rupture convenue de 1914 pour examiner l'ancrage de la Grande Guerre dans les rivalités impérialistes inter-européennes.

Développement structuré et argumenté (avec plan apparent)

I. La France, une ancienne puissance impérialiste désormais fragilisée et ayant du mal à retrouver une ambition hégémonique (1870-1885)

A. L'état de la France en 1870-1871 : un Empire, de l'impérialisme... puis une cuisante défaite

Précision méthodologique • Il est souvent utile de consacrer un paragraphe (ou deux maximum) en début de développement à un retour en arrière de quelques années avant la borne initiale pour poser un premier bilan. Ici, le sujet s'y prête car la défaite de 1870 met un coup d'arrêt à une expansion ultra-marine enclenchée sous un régime qui se portait encore très bien à l'orée de « l'année terrible » (Hugo).

1. Bilan de la politique étrangère du IInd Empire : la volonté d'être présent sur tous les fronts de la « politique de la canonnière »

En l'Asie-Pacifique ou bien en Amérique latine, dans une certaine complémentarité avec le Royaume-Uni dont Napoléon III est un admirateur. En Chine, la France a participé à la seconde guerre de l'Opium (1856-1860), prenant part au sac du palais d'Été de Pékin par un corps expéditionnaire franco-britannique en 1860, qui a tant révulsé Victor Hugo qui s'en émeut dans sa *Lettre au capitaine Butler*. Dans le Pacifique, elle exploite le nickel en Nouvelle-Calédonie depuis 1853 et y met en place une colonisation pénitentiaire sur le modèle des *convicts* britanniques d'Australie. En Amérique latine, elle a tenté le projet fou d'installer un Empire catholique au Mexique, confié au prince autrichien Maximilien de Habsbourg, mais a dû se retirer piteusement en 1867. Sur le plan militaire, l'armée française est assez efficace (malgré la « victoire à la Pyrrhus » en Crimée en 1853-1856 mais qui fut surtout liée à une mauvaise intendance) et la marine a été modernisée par le comte de Chasseloup-Laubat afin de permettre une projection outre-mer.

2. Bilan colonial du IInd Empire : un Empire qui s'étend progressivement

Napoléon III ne s'est jamais montré officiellement partisan de la colonisation, on lui prête même cette expression : « les colonies, onéreuses, en temps de paix, désastreuses en temps de guerre, sont une cause d'affaiblissement au lieu d'être un germe de prospérité ». Pourtant il a bel et bien accompagné une expansion ultra-marine qui avait timidement commencé sous la monarchie de Juillet. La constitution de l'Algérie française s'achève avec la conquête de la Kabylie dans les années 1850. En Indochine, le régime doit soutenir militairement les missionnaires et commerçants persécutés par l'Empereur d'Annam : il en résulte un double-protectorat sur l'Annam et la Cochinchine. Mais aussi sur le Cambodge voisin en 1863. Les zones d'influence se définissent localement avec les Britanniques. Surtout, en Afrique noire, le Sénégal du général Faidherbe est un véritable laboratoire des futures pratiques coloniales (des Français et même des Européens), avec une remarquable progression depuis les comptoirs jusqu'à l'intérieur. Mais ici l'aiguillon de la conquête n'est pas tant l'État français que les intérêts commerciaux des maisons de commerce bordelaises installées à Saint Louis, et poussant Faidherbe à la conquête de nouveaux marchés intérieurs le long du fleuve Sénégal.

3. Quand survient le péché d'hubris : la déclaration de guerre à la Prusse... et la défaite

Depuis 1866 et la bataille de Sadowa, la France a conscience d'un danger prussien mais n'en a peut-être pas forcément pris la mesure. En tout cas, en 1870, nombre d'élites du régime ne discernent pas le piège tendu par Bismarck autour de la crise du trône d'Espagne et poussent à la guerre pour une question d'honneur national. Même le chef de gouvernement (Émile Ollivier) y va « d'un cœur léger »... Et la France se retrouve envahie en août, incapable de faire refluer la vague prussienne, allant de catastrophes militaires (Sedan en septembre 1870) en sièges désastreux (Strasbourg, Metz, Paris). Le nouveau régime républicain du 4 septembre est bien fragile, rapidement confisqué par une majorité monarchiste début 1871 à l'issue d'élections législatives anticipées. La paix scellée à Francfort en mai 1871 est humiliante : amputation de l'Alsace-Moselle et dette colossale de guerre, occupation d'une partie du territoire jusqu'en 1873. Au niveau des préoccupations militaires, il n'y plus de place pour les conquêtes dès lors que s'instaure l'obsession de la Revanche.

B. Un net repli (officiel) hors des affaires du monde dans la décennie 1870

1. Le recueillement et l'expiation : se replier sur soi pour un temps

Les monarchistes (et même Thiers) qui s'emparent de la majorité politique entre 1871 et 1876 ne souhaitent pas de politique étrangère active, notamment le gouvernement d'Ordre moral du duc de Broglie en 1873. L'heure est au recueillement, à l'expiation (de la défaite et de la Commune) et au redressement national (à commencer de l'économie et des finances publiques, ce à quoi Thiers s'applique remarquablement bien, lui qui a la confiance des milieux d'affaires nationaux et internationaux). Les monarchistes sont hostiles par principe à la colonisation. Il faut dire enfin que le contexte international se prête au repli : Bismarck a durablement isolé la France, forgeant pour mieux l'encercler l'Alliance des trois Empereurs (Allemagne, Autriche-Hongrie, Russie en 1873), remplacée plus tard par la Triplice (Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie en 1882).

2. Pourtant, sur le terrain, missionnaires et explorateurs tentent d'étendre encore les limites de l'influence française

Mgr Lavigerie, évêque d'Alger et de Carthage, fonde l'ordre des Pères Blancs en 1870 puisque, pour lui, « dans l'immense Afrique tout commence ». Les réseaux d'évangélisation bénéficient même du soutien des républicains (maîtres du régime à partir de 1876) car « l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation » selon Gambetta. Quant aux explorateurs (Paul Soleillet, Pierre Savorgnan de Brazza...), ils ont étendu d'eux-mêmes la zone d'influence française dans le Sahara, aux confins du Niger et aux portes du bassin du Congo, faisant le bonheur des sociétés de géographie qui complètent leurs cartes et sont assez puissantes pour organiser des congrès internationaux, avec le parrainage d'États colonialistes comme à Bruxelles sous l'autorité de Léopold II en 1876. Mais l'État français ne suit pas forcément : Brazza doit collecter des fonds d'origine privée et même obtenir un financement du roi des Belges Léopold II. Des entrepreneurs « saint-simoniens » envisagent toujours de prospection pour un hypothétique chemin de fer transsaharien.

3. Tandis qu'en métropole, le débat sur la possibilité d'une nouvelle expansion est relancé

Cependant, les républicains se laissent progressivement convaincre par l'argumentaire économique et politique de Paul Leroy-Beaulieu dans *De la colonisation chez les peuples modernes* (1874) : « le peuple qui colonise le plus est le premier peuple : s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain ». Les milieux économiques (industrie de la soie lyonnaise dans le cas de l'Indochine)

y voient une source d'opportunité. Des écrivains humanistes comme Victor Hugo, imprégnés des stéréotypes raciaux de l'époque, plaident pour un apport de civilisation aux Africains, par ailleurs délivrés des restes de traite esclavagiste intra-africaine (« Au dix-neuvième siècle, le blanc a fait du noir un homme; au vingtième siècle, l'Europe fera de l'Afrique un monde. [...] Dieu offre l'Afrique à l'Europe. Prenez-là, non pour le canon, mais pour la charrue; non pour le sabre, mais pour le commerce; non pour la bataille, mais pour l'industrie; non pour la conquête, mais pour la fraternité » déclare le poète en 1879 lors d'un banquet de commémoration de l'abolition de l'esclavage). En écho, un consensus se dégage donc chez les élites républicaines, non sans débats eu égard à l'abandon (provisoire) de la Revanche. Si Gambetta écrit dans *La République française* dès 1872 le Mékong (en Annam) est une voie pour le « commerce du monde » (et une porte d'accès à la Chine intérieure), Juliette Adam en appelle toujours aux représailles contre l'Allemagne.

C. Un regain d'impérialisme, mais sans grand soutien public au début des années 1880

1. La politique coloniale de Jules Ferry: une ligne totalement assumée?

Le président du Conseil Jules Ferry (1880-1881, 1883-1885) s'emploie avec zèle à la renaissance des ambitions impérialistes et coloniales françaises. Pour compenser la perte de l'Égypte, passée définitivement sous contrôle britannique en 1879 (l'impérialisme s'inscrit toujours dans un contexte de rivalités entre grandes puissances), Ferry parvient à imposer un protectorat à la Tunisie. Cette dernière faisait déjà l'objet de convoitises entre les créanciers européens du bey de Tunis. Placée sous le protectorat financier de ses créanciers européens en 1869, avec avantage donné à la France, la Tunisie devient en 1881-1883 un protectorat soumis à occupation militaire française. Mais cette mainmise provoque un litige avec les Italiens qui perdure jusqu'en 1896, au sujet des droits de l'importante minorité italienne du pays. Ferry maintient également la pression contre le brigandage en Annam. En revanche, la ligne est moins claire pour l'Afrique noire. Quand Brazza revient du Congo avec la signature d'un traité retentissant avec le Makoko Illoy en 1880, qui a abandonné à la France sans vraiment le comprendre la souveraineté sur le Moyen-Congo, Parlement et gouvernement rechignent à approuver, craignant la crise diplomatique avec la Belgique. Finalement, grâce aux multiples réseaux et soutiens de l'explorateur, de la société de géographie à Ferdinand de Lesseps, le traité est avalisé en 1882.

2. Des demi-échecs : le Tonkin et Madagascar

Mais la politique de Ferry se montre particulièrement agressive sur la question du Tonkin. En 1883, commence une véritable guerre ouverte contre la rébellion des pavillons noirs, mercenaires chinois mobilisés par l'Empereur d'Annam. La France se retrouve embarquée dans une guerre avec la Chine mais la pression militaire ne faiblit pas (débarquement à Formose en 1884) jusqu'à la retraite sanglante de Lang Son en 1885. La souveraineté française est confortée dans la région mais la guerre a été impopulaire pour « Ferry le tonkinois », notamment par la dénonciation, par Pierre Loti dans *Le Figaro* en 1883, de crimes de guerre à l'occasion de la prise d'Hué. Son reportage cru, interrompu devant le scandale, est célébré dans *La Lanterne* et *L'Intransigeant*, tourné en ridicule dans *Le Temps*. De même, la pression militaire exercée sur le royaume hova de Madagascar n'aboutit qu'à la création d'un protectorat « fantôme » fin 1885, retourné facilement par les autorités malgaches. Ferry est mis en minorité par le Parlement dès lors qu'il réclame des crédits de guerre supplémentaires. Sur un autre plan, les missions du colonel Paul Flatters au Sahara pour relever le tracé du Transsaharien sont des échecs, surtout la seconde où la mission est massacrée par les Touaregs en 1881.

3. La chute de Ferry en 1885, révélatrice de nombreuses réticences encore dans la société française

La chute du grand apôtre de la colonisation (qui se défend pourtant comme un lion au Parlement face à Georges Clemenceau en 1885, figeant pour un temps la doctrine coloniale des opportunistes, entre mission de civilisation et recherche de débouchés industriels) montre bien une résistance encore forte de l'opinion et de la classe politique. Le traumatisme de la défaite de 1871 n'est pas encore digéré et certains comme Paul Déroulède considèrent que la priorité demeure la récupération des « provinces perdues » : « j'ai perdu deux sœurs et vous m'offrez vingt domestiques » rétorque-t-il à « Ferry le Prussien » qui semble pour son regard porté vers l'outre-mer faire le jeu de l'Allemagne. Les radicaux mettent en avant la priorité à donner au développement économique national (Camille Pelletan), quand ils ne remettent pas en question l'inanité de la théorie raciale (Clemenceau). L'opinion publique se réjouit de la chute de Ferry qui avait choqué par son goût immoderé pour la « guerre au loin » (selon l'expression de l'historien Sylvain Venayre). Ferdinand Buisson appelle à une « pause » en matière de colonisation.

II. Le renouveau d'un projet impérialiste assumé et amenant la France à retrouver son rang de grande puissance (1885-1904)

A. Le stimulus de la compétition européenne : le *Scramble for Africa*

1. La conférence de Berlin et ses répercussions directes

La « pause » n'aura vraiment pas lieu car l'émulation intereuropéenne pour la colonisation est directement avivée par la Conférence de Berlin en 1884-1885. La France y participe par le biais du baron de Courcelles, issu d'une famille d'industriels de la sidérurgie anoblie sous le IInd Empire. Les motifs de la conférence sont clairement impérialistes : il s'agit d'ouvrir le bassin du Congo aux bienfaits du commerce international et à la civilisation européenne, pensée comme libératrice des peuples noirs des chaînes de l'esclavage et de l'arbitraire de souverains jugés primitifs. En réalité, il s'agit de conforter la création de « l'État international du Congo » de Léopold II, faux-État mais vraie chasse-gardée pour les compagnies concessionnaires belges, et de faire jouer les cartes établies par les explorateurs pour le tracé des frontières (le Français Brazza contre l'anglo-américain Henry Morton Stanley qui œuvre pour la Belgique). Les puissances européennes se mettent aussi d'accord sur les règles de la « course au clocher » pour les mécanismes d'appropriation territoriale et d'attribution de souveraineté dans une Afrique noire livrée ainsi aux appétits de conquêtes impérialistes des Européens (Britanniques, Français, Belges, Portugais, Allemands et Italiens) et de leurs différents projets d'empires jusqu'en 1914 où le continent est presque entièrement partagé entre Européens.

2. Les « courses » et leurs commanditaires

Les courses françaises sont lancées pour atteindre différentes zones blanches de la carte de l'Afrique : course au Tchad de la mission Monteil, course au Niger... L'examen des commanditaires reflète bien la nature du phénomène impérialiste : si l'État s'investit de plus en plus, les financements sont apportés en grande partie par des groupes d'intérêts privés faisant office de lobbies colonialistes : le Comité de l'Afrique française (1890) ou l'Union coloniale (1893), qui représentent les intérêts des banques, des industries, des maisons de commerce, etc. ainsi que le groupe parlementaire du « parti colonial » d'Eugène Étienne à la Chambre à partir de 1892. Ces formations s'emploient à populariser dans l'opinion l'idée d'empire colonial. On retrouve ce lien fort entre impérialisme et logiques commerciales, dans l'exemple de l'exploration du capitaine Louis-Gustave Binger en 1887-1889. Il rejoint